



## Rapport d'Activité Annuel 2015

*Orienter l'Afrique vers une  
Administration Fiscale Moderne*

## TABLE DES MATIÈRES

1. Message du Président de l'ATAF .....	3
2. Avant-propos du Secrétaire Exécutif.....	4
3. Faits saillants et réalisations de l'année .....	5
4. Vue d'ensemble des Résultats du Plan de Travail 2015 de l'ATAF .....	41
5. Fondement Stratégique de l'ATAF .....	52
➤ Vision, Mission, Mandat et Valeurs .....	52
6. Objectifs Stratégiques de l'ATAF pour la période 2015-2017 .....	53
7. États Financiers Annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 .....	54

## 1. MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'ATAF



L'année écoulée a connu des développements importants dans le domaine de la fiscalité mondiale et ceux-ci auront un impact significatif sur la façon dont les politiques fiscales sont conçues et les taxes vont être administrées dans les années à venir, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

Dans seulement sa sixième année d'existence, le Forum sur l'Administration Fiscale Africaine a déjà fait sa marque et a veillé à ce que la Voix de l'Afrique sur les questions fiscales soit convenablement présentée et articulée sur la scène mondiale. En outre, l'organisation a représenté les intérêts de l'Afrique et de ses membres avec distinction, en particulier au cours du processus du Plan d'Action concernant l'Érosion de la Base d'Imposition et du Transfert des Bénéfices (BEPS) mené par l'OCDE. Après être parvenu à un accord vers la fin de 2015 sur le Plan d'Action, il est maintenant important d'aborder à nouveau collectivement la question de savoir comment cela peut se traduire par des plans concrets avec

une mise en œuvre pratique et la façon dont les outils respectifs peuvent être mis au point pour aider efficacement les pays en développement en particulier.

L'ATAF a établi en une organisation panafricaine internationale qui fournit à ses membres la plupart des activités de renforcement des capacités pour des mises à jour, avec des conseils techniques et des plateformes créatives pour des discussions au niveau continental. Les activités présentées dans ce rapport annuel reflètent une année 2015 riche en événements, à la fois sur la scène internationale que ceux destinés au renforcement des administrations fiscales en fonction de leurs propres besoins et circonstances spécifiques.

Au-delà du processus BEPS, les développements internationaux importants relatifs aux Travaux Africains sur la Mobilisation des Ressources Domestiques ont été les résultats de la 3<sup>ème</sup> Conférence sur le Financement du Développement, tenue à Addis-Abeba, le lancement de l'Initiative Fiscale d'Addis-Abeba, le suivi du rapport du Groupe de Haut niveau sur les Flux Financiers Illicites, et l'approfondissement de nos engagements et de notre collaboration avec différentes organisations internationales telles que la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique.

Je suis aussi particulièrement heureux des progrès que nous avons réalisés en 2015 dans le domaine de la recherche et de la sphère universitaire avec la tenue de la réunion inaugurale du Réseau Africain de Recherche Fiscale et l'extension du Programme de Maîtrise Exécutive en Fiscalité aux pays francophones. Ces deux initiatives, et d'autres dans ce domaine, démontrent que non seulement l'ATAF augmente l'étendue de ses activités mais s'assure également de la création d'une expertise fiscale compétente sur notre continent qui nous sera très utile pour bien des années à venir.

La nécessité de renforcer la capacité des administrations fiscales en Afrique est soulignée par une croissance économique sur le continent en recul par rapport aux sommets disproportionnés enregistrés au cours des dernières années. Il s'avère alors impératif d'améliorer l'efficacité et l'efficience de notre politique et administration fiscales.

L'ATAF est résolu à poursuivre avec dynamisme et détermination l'édification d'une organisation encore plus forte et capable de répondre aux besoins de renforcement des capacités de ses membres et de l'administration fiscale et d'œuvrer à l'amélioration de la gouvernance à travers le continent africain.

Enfin, je voudrais tout aussi remercier les Membres du Conseil de l'ATAF et des divers Comités, ainsi que le Secrétaire Exécutif et le personnel du Secrétariat de l'ATAF pour leur soutien et leurs travaux inestimables au cours de l'année écoulée. Nous tenons également à témoigner de notre gratitude et de notre reconnaissance à l'égard du pays hôte et de nos Partenaires au Développement pour leur soutien financier et technique indéfectible.

**Commissaire Général Gershem T. Pasi**  
**Président de l'ATAF**

## 2. AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF



**A**u cours des cinq dernières années, le Forum sur l'Administration Fiscale Africaine a œuvré avec labeur afin d'établir un niveau de référence important pour ses membres dans le but de les aider à atteindre les objectifs de développement propres à leurs administrations fiscales respectives. J'ai l'honneur de présenter ce Rapport Annuel comme une autre étape dans notre évolution constante en tant qu'organisation continentale. À ce stade de notre existence, nous avons à nouveau pris une approche audacieuse pour nous assurer que nos membres bénéficient pleinement des objectifs stratégiques de l'organisation. Avec un Secrétariat encore agile et stable, notre objectif au cours de l'année écoulée a été d'offrir de nouveau une formation technique de classe mondiale, associée à une assistance technique sur mesure et de l'innovation dans la recherche fiscale reflétant les priorités et les réalités africaines.

Ayant à l'esprit la raison d'être de l'organisation comme impératif, les différents programmes de l'ATAF de l'année 2015 ont ainsi été consacrés à l'amélioration de la capacité des administrations fiscales africaines pour atteindre leurs objectifs en matière de recouvrement des recettes, d'orientation de la politique et de formulation de la législation, de promotion de la transparence et de la responsabilité fiscale, en fournissant un mécanisme pour non seulement contribuer aux développements internationaux en matière fiscale mais aussi pour consolider des partenariats durables afin d'atteindre ces objectifs.

Notant que le dialogue mondial récent sur le développement en Afrique a porté de manière significative sur la mobilisation des ressources nationales et l'administration fiscale, à cet effet, il s'avère important que la mise en place d'administrations fiscales efficaces et efficientes englobe aussi l'éducation et les services fournis aux contribuables, ainsi que la manière dont les impôts sont perçus, ce qui va favoriser une culture de civisme fiscal et la participation à l'amélioration de la relation état-citoyen. Je suis encouragé par les grands progrès qui ont déjà été réalisés au cours des cinq dernières années d'existence de l'ATAF, et complétés par le Plan de Travail 2015, car nous commençons à voir une croissance au niveau de l'attention, de la coordination et des réponses des pays africains pour une variété de questions fiscales.

En outre, il est essentiel que l'exposé de l'Afrique sur les questions fiscales soit articulé par les Africains eux mêmes. Pour ce faire, nous avons également voué nos efforts à la croissance et à l'expertise technique internationale et régionale au sein du Secrétariat - efforts qui montrent maintenant des signes positifs de réalisation. Nous allons donc faire en sorte qu'il y ait une plus grande articulation en apportant une contribution utile et en s'appropriant les positions du continent sur les questions fiscales mondiales. En outre, l'organisation a également œuvré de façon constante à l'établissement d'un centre de connaissances, les bases de ce qui peut être reconnu par la participation de l'ATAF dans les travaux relatifs à la fiscalité des Sous-comités de l'ONU, des Groupes de Travail Techniques de l'OCDE, des ateliers régionaux de l'Union Africaine et de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique, et à la mise en place du Réseau Africain de Recherche Fiscale.

Nul ne doute que les prochaines années vont poser de plus grands défis aux membres de l'organisation car le développement d'outils visant à combler les lacunes fiscales et à endiguer les flux financiers illicites en provenance du continent évolue à un rythme accéléré. Toutefois, au-delà de notre engouement, nous allons devoir relever ces défis afin de devenir la principale organisation focalisées sur les questions fiscales africaines, et en jouant notre rôle dans le renforcement du développement économique et l'amélioration du niveau de vie des populations africaines.

Notre ambition est d'édifier davantage à partir de la solide plateforme que nous avons mise en place, pour renforcer les capacités de nos membres et leur apporter encore plus de valeur à ce que nous pouvons offrir aux administrations fiscales sur le continent. Les travaux réalisés en 2015 démontrent que nous avons accompli un début impressionnant dans cette voie. Je vous invite humblement à partager avec nous ce rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'année dernière.

**Logan Wort**  
**Secrétaire Exécutif**